



Commune de
Val-de-Ruz

Révision des espaces pour les routes, trottoirs et pistes cyclables.

Séance d'information publique

Afin de planifier le développement futur du territoire de Val-de-Ruz, la Commune invite en particulier les propriétaires riverains à une séance d'information pour découvrir les nouveaux alignements routiers.

Service du développement territorial

rue de l'Épervier 4
2053 Cernier
tél. 032 886 56 21
amenagement.val-de-ruz@ne.ch
val-de-ruz.ch



Val-de-Ruz

Révision des espaces pour les routes, trottoirs et pistes cyclables.

Contexte du projet

La démarche s'inscrit dans la planification communale, à la suite du vote du Plan d'aménagement local (PAL) en 2024. Réviser les alignements est une étape nécessaire pour fixer un cadre clair et cohérent pour les projets à venir.

Présentation des plans

Durant cette rencontre, les plans seront présentés et expliqués, donnant l'occasion de visualiser concrètement les propositions. Pour un examen plus approfondi, les plans seront ensuite consultables au bâtiment communal (rue de l'Épervier 4, Cernier) du 27 novembre au 2 décembre 2025.

Qui est concerné en premier lieu ?

Cette séance d'information s'adresse principalement aux propriétaires de parcelles riveraines. Les architectes, promoteurs et entrepreneurs de la région sont également concernés par les nouvelles planifications.

Une question ?

Pour toute information en amont ou à la suite de la séance, le service du développement territorial se tient à disposition. N'hésitez pas à le contacter :

Par email : amenagement.val-de-ruz@ne.ch
ou par tél : **032 886 56 21**



Objectif de la démarche

La Commune de Val-de-Ruz prévoit de réviser ses alignements routiers, qui fixent la limite entre l'espace destiné à la mobilité et les surfaces à vivre. Vous êtes invités à découvrir le projet, destiné à garantir les développements futurs.

Date et heure

**Mardi 25 novembre 2025
à 19h30 (accueil dès 19h15)**

Lieu

**Salle du Conseil général, La Rebatte,
Chézard-Saint-Martin**

Accessibilité

Arrêt de bus «La Rebatte», accès pour personnes à mobilité réduite et parking à disposition.

Scannez pour en savoir plus :

Accédez à la page dédiée pour consulter la documentation

val-de-ruz.ch/demarches-administratives/urbanisme/alignements

